

LES GRANDS ECHASSIERS DE L'INDOCHINE ET LEUR IDENTIFICATION SUR LE TERRAIN

par le Dr. P. ENGELBACH

Sous ce titre un peu conventionnel, nous réunirons les Hérons, les Cigognes, les Ibis, et les Grues, en signalant les caractères qui permettent à l'observateur, surtout si il est muni d'une bonne paire de jumelles, de les identifier « in natura ».

Sans doute et surtout parmi les Hérons, il existe des petites espèces qu'on ne peut qualifier de « grands Echassiers » mais elles gardent l'aspect général des membres de la famille, et quelques-unes sont de rencontre si fréquente qu'on ne saurait les passer sous silence.

Parmi les oiseaux qui attirent l'attention du voyageur parcourant les différentes contrées de l'Indochine, il n'en est guère de plus répandus : partout dans les régions basses tout au moins, ils animent le paysage. Ici c'est un Crabier qui s'envole lourdement du fossé de la route, là c'est une petite bande de Cigognes évêques qui s'affaire sur les bords d'une mare ; ailleurs c'est une troupe de blanches Aigrettes, assemblées autour d'un troupeau de buffles, poussant la familiarité jusqu'à se percher sur leurs dos, tandis que plus loin un Héron solitaire, semble méditer gravement, le cou rentré dans les épaules.

En effet, l'étendue des plaines rendues marécageuses par l'abondance des pluies saisonnières, la présence de surfaces d'eau et d'étangs qui subsistent tard dans la saison sèche, l'existence de lentes rivières et de grands fleuves semés d'îles et de bancs de sable, offrent à ces oiseaux la riche variété des sites qui constituent leur habitat : mais ce sont surtout les contrées méridionales, Bas Laos, Cochinchine de l'Ouest et surtout Cambodge qui leur présentent les endroits les plus favorables, ces pays étant pour eux comme pour tous les oiseaux d'eau en général, un véritable paradis.

*
**

Ces oiseaux appartiennent à ce groupe appelé autrefois un peu artificiellement « Echassiers ». Tous ont,

en effet, des pattes longues ou très longues qui les font paraître comme montés sur des échasses, disposition adaptée à la marche et à la station en eau peu profonde ; la partie supérieure au-dessus du « genou » (en réalité l'articulation tibio-tarsienne) est dénudée, sauf dans de rares exceptions, comme chez le Blongios Chinois par exemple ; les doigts sont séparés, sans palmures. Ils sont de taille généralement élancée et ont le cou long ce qui leur permet de ramasser leurs aliments à terre, sans se baisser. Tous ont des ailes larges et arrondies, ce qui les sépare de la plupart des petits Echassiers de rivage (Pluviers, Bécassines, Bécasseaux, etc.) aux ailes étroites et pointues.

Signalons cependant parmi ces derniers deux espèces dont la silhouette peut prêter à confusion : l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*) un peu plus petite qu'un Vanneau, aux pattes roses ou rouges démesurément longues, au bec long et fin, au plumage entièrement blanc avec le dos, le dessus et le dessous des ailes noir ; l'Avocette (*Recurvirostra avosetta*) un peu plus grande, noire et blanche que son long bec curieusement recourbé vers le haut permet de reconnaître immédiatement ; mais c'est un oiseau rare qu'on aura peu de chance d'observer.

*
**

L'identification des familles ne présente pas sur le terrain de grandes difficultés :

Les Hérons (famille des Ardeidés) se reconnaissent facilement : leur tête est étroite, allongée, souvent presque serpentiforme avec le front aplati continuant en général en ligne presque droite le profil de l'arête supérieure d'un bec plus ou moins long, mais toujours droit ; l'œil est situé très en avant, au-dessus et près de la commissure et son pourtour est toujours nu : ensemble de caractères qui leur donne un facies bien particulier.

Tout ceci évidemment n'est guère visible au vol, mais alors intervient un autre caractère qui permet de les identifier au premier coup d'œil : le cou est en effet tenu alors replié et dessine sous la base du bec une bosse arrondie (fig. 1) ; même au repos, d'ailleurs les Hérons ont également tendance à replier le cou, la tête paraissant reposer directement sur les épaules.

Ajoutons enfin que les Echassiers d'Indochine à plumage entièrement blanc, ne peuvent être que des Hérons ou des Spatules.

Dans les autres familles, au contraire, la tête est plus grosse, plus ovoïde, le front plus arrondi et le vol se

fait toujours avec le cou franchement étendu (fig. 2-4). Les Ibis (famille des Threskiornithidés) se diagnostent aisément par leur bec relativement mince, long et fortement arqué vers le bas. Sans doute les Courlis (*Nymphenus*) dont deux espèces, le Courlis cendré et le Courlis Corlieu sont hôtes d'hiver en Indochine présentent également ce caractère : mais, au poser, leur plumage brun strié à dessous plus pâle, au vol leur croupion blanc, leurs ailes étroites et pointues et leurs cris particuliers les distinguent sans peine des Ibis.

Chez les Cigognes (famille des Ciconiidés) et les Grues, le bec est toujours droit ou (tantales) à peine infléchi : chez les premières il est plus robuste et plus long (toujours beaucoup plus long que la tête) ; chez les secondes il est plus mince et plus court, dépassant seulement un peu ou égal à la longueur de la tête ; en outre le cou est plus long, plus mince plus flexueux et les formes sont plus élancées.

*
**

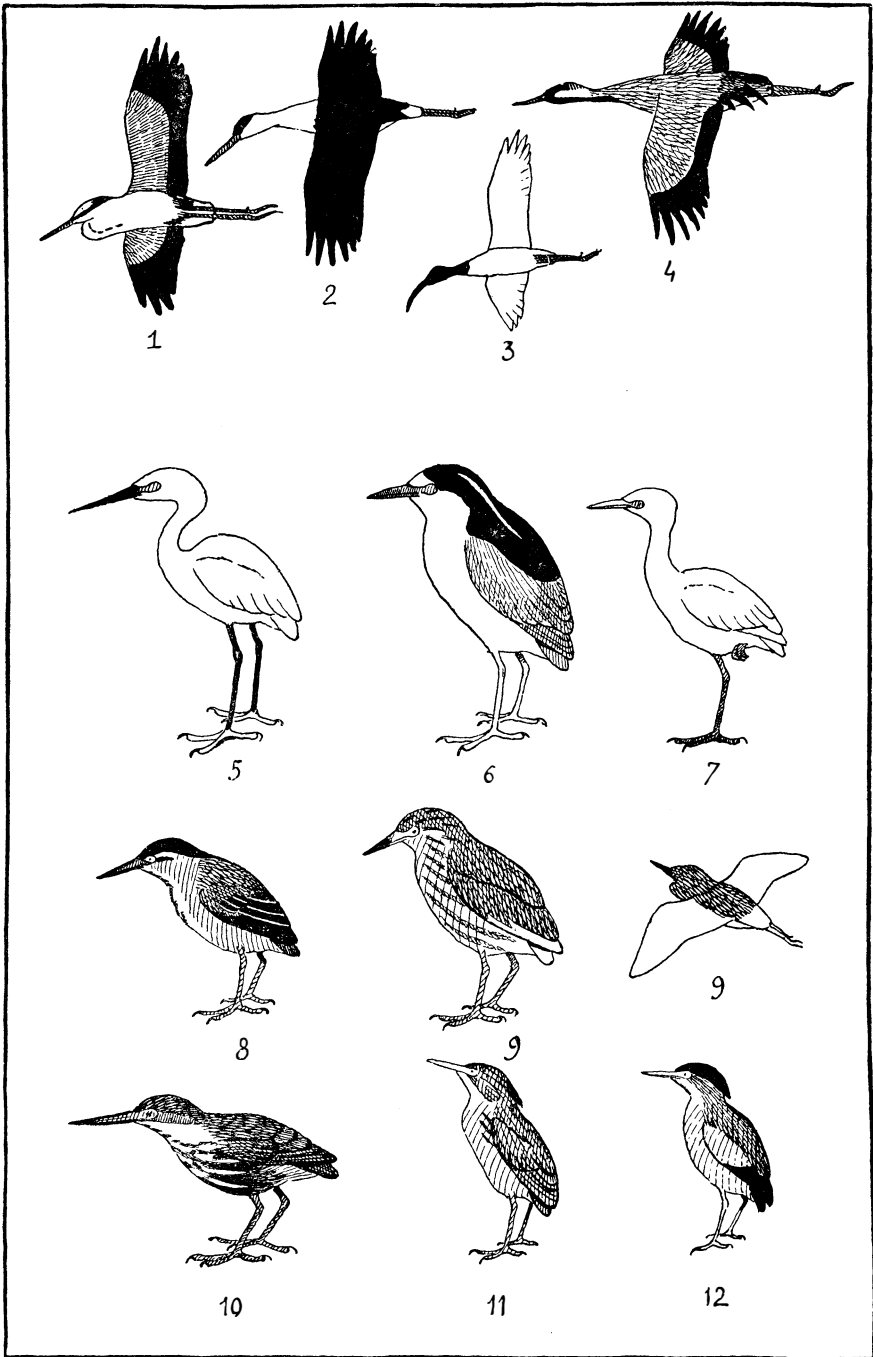
1° HERONS.

A. — Hérons à plumage entièrement blanc.

S'assurer d'abord qu'il ne s'agit pas d'une spatule (*Platalca minor*) d'ailleurs très rare. Mais son bec qui, vu de profil, peut paraître mince et légèrement recourbé est curieusement aplati et élargi en spatule au bout et c'est le seul Echassier blanc qui vole le cou étendu.

Deux petits Hérons blancs — leur hauteur le cou dressé ne dépassant pas 45 centimètres — le Héron garde-bœuf et l'Aigrette Garzette sont communs particulièrement dans le Sud : on les rencontre fréquemment, surtout le premier, suivant le bétail pour capturer les insectes que sa marche à fait lever. Ils sont souvent confondus. Le Garde-bœuf (*Bubulcus ibis coromandus*) (fig. 7) dit « Fausse Aigrette » a le bec plus gros et plus court — à peine plus long que la tête — et jaune ; le cou est plus court et moins mince ; les pattes plus courtes et les doigts sont foncés. En noces d'ailleurs la tête, le dos et le cou jusque sur le haut de la poitrine, ornés alors de plumes décomposées à barbes très allongées et souples, deviennent d'un beau roux orangé vif.

L'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) (fig. 5) un peu plus grande, a, au contraire le bec plus grêle, plus long que la tête et toujours noir ; le cou est long, mince et sinueux ; les pattes, plus hautes, sont noires mais les doigts sont jaunes en contraste très accentué, et ce ca-



ractère le plus souvent très apparent sur l'oiseau perché ou à l'envol, va permettre de le distinguer à coup sûr des autres Hérons blancs. En noces le plumage reste blanc et deux ou trois longues plumes différenciées en lanières étroites sont parfois visibles sur la nuque, mais ce n'est que dans de très bonnes conditions d'observation qu'on pourra voir les plumes ornementales qui la parent à cette époque : plumes du dos du type « aigrettes » à barbes très allongées souples et peu nombreuses, légèrement recourbées vers le haut en « crosses » ; plumes de la poitrine, longues, étroites et lancéolées.

Deux autres espèces, la Grande Aigrette (*Egretta alba modesta*) et l'Aigrette intermédiaire (*Egretta intermedia*) d'ailleurs moins répandues que la Garzette, s'en distinguent par une taille plus élevée et par un bec jaune. Malheureusement ce précieux caractère différentiel disparaît à l'époque de la reproduction qui prend place dans le Sud à la fin de la saison sèche, plus tard vers juin-juillet dans le Nord. Les oiseaux ont alors, pendant une période vraisemblablement brève, un bec noir ou partiellement noir avec la peau qui entoure l'œil et la base du bec vert-bleu. Mais, même alors, ils ne présentent pas ce vif contraste entre des doigts jaunes et une patte noire si particulier à l'Aigrette Garzette.

La Grande Aigrette dont la forme orientale est plus petite que la sous-espèce occidentale, vit en général solitaire et a des dimensions qui restent sensiblement au-dessous de celles du Héron Cendré. L'Aigrette intermédiaire, plus petite bien que plus grande que la Garzette, est plus grégaire et a le bec plus court. Toutes deux manquent, en noces, de plumes différenciées sur la nuque, mais ont sur le dos des faisceaux de longues « aigrettes » beaucoup plus développées chez *intermedia* où elles dépassent largement la queue ; cette dernière a, en outre, un bouquet de plumes semblables sur la poitrine. Mais sur le terrain, ces parures demeurent en général invisibles et l'appréciation des tailles respectives est souvent délicate si bien qu'il est pratiquement impossible de distinguer ces deux Aigrettes.

Une troisième espèce, l'Aigrette des récifs (*Demicretta sacra*), ne se rencontre, elle, que sur les bords de la mer, particulièrement là où la côte est rocheuse. Je l'ai trouvée, sur le littoral du Cambodge, jusque sur des petits îlots à plusieurs kilomètres au large. C'est un oiseau qui vit isolé ou par couple et dont le vol m'a toujours paru remarquable par la lenteur de ses coups d'aile. Les pattes, plus courtes que chez les autres Aigrettes sont verdâtres, avec les doigts plus jaunâtres parfois orange ;

le bec est généralement brunâtre à mandibule inférieure jaunâtre, quelquefois entièrement jaune ; le blanc du plumage n'est pas toujours immaculé et se montre souvent taché de brun noir. En effet, cette espèce a ceci de remarquable qu'elle présente deux phases de coloration, indépendantes de l'âge, du sexe et de la saison : une phase blanche et une phase foncée, entièrement gris ardoisé avec le milieu de la gorge blanc, le bec et les pattes foncés, les deux phases étant naturellement reliées par des intermédiaires. On pourra donc observer côte à côte un sujet blanc et un sujet gris. Ce dichromatisme, fréquent chez beaucoup d'Ardeidés n'affecte, en Indochine, que cette seule espèce.

B) Hérons à dos foncé mais à ailes entièrement blanches.

Il n'est guère de rizières, de mare, de bord de rivière, voire de fossé de route où l'on ne puisse observer, immobile, la tête rentrée dans les épaules ou marchant à pas lents, les pattes levées comme avec précaution, un petit Héron brun de terre en dessus ; blanchâtre en-dessous avec des larges stries brunes ordonnées en bandes parallèles sur le devant du cou et la poitrine. Quand il s'envole l'aile jusqu'alors cachée sous les plumes latérales du dos se montre entièrement blanche. Cet aspect si particulier avec son contraste entre le corps foncé et les ailes blanches permet de reconnaître immédiatement un Crabier (*Ardeola*) en plumage ordinaire (fig. 9). En effet ce genre a — fait unique dans la famille — un plumage de noces et un plumage d'hiver différemment teinté. Deux espèces existent en Indochine : le Crabier malais (*A. speciosa*) et le Crabier chinois (*A. bacchus*). Dans leur livrée ordinaire, en hiver, les deux espèces sont indistinguables. En plumage de noces, d'avril à septembre, tous deux ont le dos noir ou noir ardoise, le croupion, la queue, les ailes et l'arrière du dessous blanc. Mais le Crabier chinois a la tête et le cou marron rougeâtre foncé avec la gorge blanche tandis que le Crabier malais a la tête et le cou jaune ocreux roussâtre se fonçant progressivement en marron foncé sur le haut de la poitrine ; la gorge est blanche et il y a, sur la nuque, une longue touffe de plumes étroites, jaune crème étendues jusque sur le milieu du dos.

Ce Crabier, limité au Sud, est très commun au Cambodge alors que l'autre espèce se rencontre partout, semblant toutefois se raréfier ou même disparaître au printemps et en été.

C) Hérons à dos et ailes foncés.

Le Héron cendré (*Ardea cinerea rectirostris*) (fig. 1), bien connu, est très commun partout. Il se reconnaît à sa grande taille qui atteint, le cou étendu, une hauteur de un mètre environ, et à son plumage gris. Dessus de la tête noir, s'effilant en arrière en une étroite huppe de plumes retombantes, avec, chez les adultes, le pont blanc. Dessous blanc avec des Stries noires sur le devant du cou et une zone noire sur les flancs et le haut du ventre ; dessous de l'aile gris avec les rémiges noires. Il ne diffère du Héron cendré d'Europe que par des détails.

Il conviendrait de rechercher, sur les côtes du Cambodge et de la Cochinchine et surtout dans la mangrove, le très rare Héron de Sumatra (*Ardea sumatrana*) qui a été trouvé à Travinh par Tirant il y a quelque soixante-dix ans, mais qui n'a pas été revu depuis. Il est encore plus grand que le Héron cendré avec un plumage entièrement sombre tirant au noirâtre en-dessus et avec seulement des stries pâles sur le jabot.

Le Héron pourpré (*Ardea purpurea manillensis*) très voisin de la forme européenne, est un peu moins grand que le Héron cendré et s'en distingue par la présence de roux dans le plumage : le dessus de la tête est noir, les parties supérieures en majorité grises, mais le devant du cou est roux strié de noir, la poitrine roux marron et le ventre noir ; le dessous de l'aile est roux avec les rémiges gris foncé.

Ces trois espèces ont des formes élancées, un bec et un cou longs et des pattes hautes. Chez le Bihoreau (*Nycticorax nycticorax*) (fig. 6) de moitié plus petit que le Héron cendré, les formes au contraire sont lourdes avec des pattes plus basses, une tête grosse, un bec à peine plus long que la tête, un cou épais presque toujours tenu replié, la tête reposant directement alors sur un corps trapu. Le Vertex et le dos sont noirs ; la nuque est ornée de deux à cinq longues plumes en filaments blancs s'étendant jusque sur le haut du dos ; la queue et les ailes sont grises mais les parties inférieures et le dessous de l'aile sont blancs. Les jeunes sont bruns tachés de blanchâtre en dessus, blanchâtre striés de brun en dessous. C'est une espèce nocturne que l'on voit surtout volant au crépuscule.

Voisin de forme, mais sensiblement plus petit, avec un bec très court est le Butor malais (*Gorsachius melanolophus*) qui est d'ailleurs rare et vit retiré dans les grandes forêts. Les parties supérieures sont brun marron vermiculées de noir avec une cape noire quelquefois tachée de blanc en arrière ; la gorge et le devant du cou

sont jaune roussâtre avec une bande médiane de stries foncées et le reste du dessous jaune roussâtre est mêlé de blanc et irrégulièrement marqué de noir. Le jeune a le noir du Vertex abondamment taché de blanc, le dessus brunâtre vermiculé de pâle, la gorge blanche, la poitrine brun jaunâtre mêlée de foncé et le reste de dessous blanchâtre maculé de brun.

Signalons enfin que le Butor (*Botaurus stellaris*) a été capturé au Tranninh et au Tonkin. De taille un peu plus forte que le Bihoreau, mais de silhouette également compacte, c'est un oiseau d'un brun jaunâtre ocreux marbré de rangées de tâches noires avec le dessous blanc jaunâtre marqué de stries brun roussâtres alignées en bandes longitudinales.

D) Hérons de très petite taille.

Il existe enfin 5 Espèces de petits ou de très petits Hérons — leur taille reste inférieure à celle d'une Garzette ou même d'un Garde-bœuf — qui, en raison de leur genre de vie cachée au milieu des massifs de roseaux ou dans le dense couvert des plantes aquatiques se laissent plus rarement observer. Tous ont, avec un cou plutôt épais et des pattes courtes, un bec néanmoins long. Deux d'entre eux, le Blongios vert et le Blongios à cou jaune sont des oiseaux de livrée sombre, les parties supérieures paraissent noirâtres ou d'un gris très foncé, ce qui les distingue, au premier coup d'œil des 3 espèces de Blongios proprement dits au plumage de tonalité générale rousse ou brun jaunâtre.

Le Blongios vert, *Butorides striatus* (fig. 8), se rencontre néanmoins assez fréquemment, perché immobile ou circulant lentement dans le réseau des basses branches de buissons et des arbustes au bord des eaux. La cape est noire, les parties supérieures gris noirâtre avec des reflets verts souvent très accentués mais qui, à quelque distance, ne sont guère visibles, et, de très près, on pourra remarquer que l'aile est finement rayée de blanc par la bordure des plumes ; les côtés de la tête sont gris avec un trait postoculaire blanc ; le dessous est également gris avec, au milieu une bande blanche striée de foncé, étendue de la gorge à la poitrine. Les jeunes ont la cape noirâtre le dessus gris brun foncé, orné sur l'avant de l'aile, de nombreuses taches triangulaires blanches et le dessous est blanc largement et densément strié de gris noirâtre. On trouve, à l'automne, à côté de la forme sédentaire plus grande et un peu plus brillamment colorée (*actophilus*) des sujets plus petits et en gé-

néral immatures, qui représentent des individus de la forme malaise (*javanicus*) en déplacement vers le nord en cette saison. Bien entendu il est impossible de les distinguer « in natura ». Le Blongios à cou jaune, *Du-petor flavicollis* (fig. 10) entièrement noir avec les côtés du cou jaune ocreux vif, a la gorge blanche, le devant du cou bariolé de stries noires et blanches sur un fond roux foncé et de longues et étroites stries blanches sur le noir du haut de la poitrine. Les jeunes, d'un noir plus brunâtre ont la gorge et le devant du cou mêlé de roux foncé et de blanc. C'est une espèce très locale mais qui est cependant abondante sur les bords du Grand Lac du Cambodge.

Les Blongios proprement dits (*Ixobrychus*) sont de taille encore plus réduite. Ces minuscules Hérons sont des acrobates émérites qui, au sein des massifs de roseaux et de plantes aquatiques qui bordent les étangs et les rivières se déplacent lentement et passent d'une tige à l'autre en prenant, surtout s'ils se sentent surveillés, les postures les plus singulières.

On fait lever assez souvent et on identifie immédiatement le Blongios cannelle (*I. cinnamomeus*). Au vol en effet le roux vif de ses ailes et de ses rémiges donne un signe diagnostique certain, les autres petits Hérons ayant tous les rémiges noires. L'oiseau (fig. 11) est en effet uniformément roux vif en dessus — les Couvertures alaires de même teinte par conséquent — avec les parties inférieures beaucoup plus pâles et quelques marques noires sur les côtés de la poitrine. La femelle d'un brun roux plus sombre à la région des Couvertures alaires assez indistinctement marbrée de jaunâtre et le dessous blanc roussâtre fortement strié de foncé.

Le Blongios chinois (*I. sinensis*) (fig. 12) a la cape noire, les côtés de la tête et la nuque roux, le dessus brun jaunâtre plus ou moins mêlé de roux mais la région des Couvertures alaires est beaucoup plus pâle, jaune ocreux clair en vif contraste entre la teinte du dos et le noir des rémiges, ce qui frappe immédiatement quand l'aile est déployée ; la gorge est blanche avec une bande médiane roux pâle et le dessous jaunâtre. La femelle est identique mais avec de larges stries jaunâtres sur le dos ; son dessous est blanc jaunâtre avec des stries peu accentuées disposées en longues bandes.

Signalons enfin le rare Blongios de Schrenk (*I. eurhythmus*) dont l'habitat est limité au nord de l'Indochine. Comme chez le Blongios chinois les rémiges sont noires et la région des Couvertures alaires plus claires tranche sur les parties voisines ; mais le dessus est beaucoup plus foncé, brun marron très sombre avec une cape

à peine plus noire ; la gorge est blanche et le reste du dessous est jaune ocreux avec une bande médiane foncée allant de la gorge au haut de la poitrine. Quant à la femelle elle se sépare des autres Blongios par les nombreuses taches bien marquées jaunâtres ou blanchâtres qui ornent le brun roux foncé de son dos et de ses ailes ; le dessous est blanc, lavé de roux à la poitrine et aux flancs et partout strié de foncé.

2° IBIS.

L'Ibis à tête noire (*Threskiornis æthiopica melanocephala*) (fig. 3) assez gros est entièrement blanc avec la tête et le cou noirs et dégarnis de plumes ; seules les penes les plus internes de l'aile (Tertiaires) sont grises. Il est commun en petites bandes, dans le sud de l'Indochine.

L'Ibis noir oriental (*Pseudibis papillosus Davisoni*) (fig. 13) est également commun dans les mêmes régions et se reconnaît facilement à son plumage noirâtre orné d'une grande tâche scapulaire blanche très apparente au vol et d'une bande bleu pâle (mais qui de loin paraît blanche) étendue obliquement sur les côtés de la tête, de la nuque à la gorge.

Il faudra cependant éviter de le confondre avec l'Ibis géant (*Pseudibis gigantea*) (fig. 15) de taille plus forte, il est entièrement foncé avec la tête et le cou dénudés, d'apparence plus pâle, et surtout avec l'avant de l'aile beaucoup plus clair, d'un gris blanchâtre argenté. Moins répandu que les précédents, il ne paraît habiter que les plaines marécageuses semées d'arbres et les clairières humides de certaines parties de la Cochinchine, du Bas-Laos et surtout du Cambodge principalement au Nord du Grand Lac ainsi que quelques points du Siam péninsulaire.

Enfin, l'Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*) n'a, jusqu'ici, été signalé que dans une région très limitée du Cambodge occidental, à une trentaine de kilomètres au sud-est d'Angkor et seulement à la fin de juillet et au début d'août pendant un passage qui paraît régulier puisque je l'ai observé, par troupes de vingt ou trente sujets pendant trois années consécutives. Il est beaucoup plus petit que les 3 autres Ibis, sa hauteur, cou étendu étant d'environ 38 cm. De loin il paraît uniformément foncé, mais, dans de bonnes conditions d'éclairage le brun rouge foncé du cou, du dos et du dessous des adultes devient visible.

*

**

3° CIGOGNES.

Au point de vue de leur diagnose sur le terrain on peut envisager leur classement de la façon suivante :

A) Cigognes proprement dites à cou entièrement emplumé.

1° Deux espèces ont la tête et le cou complètement noirs :

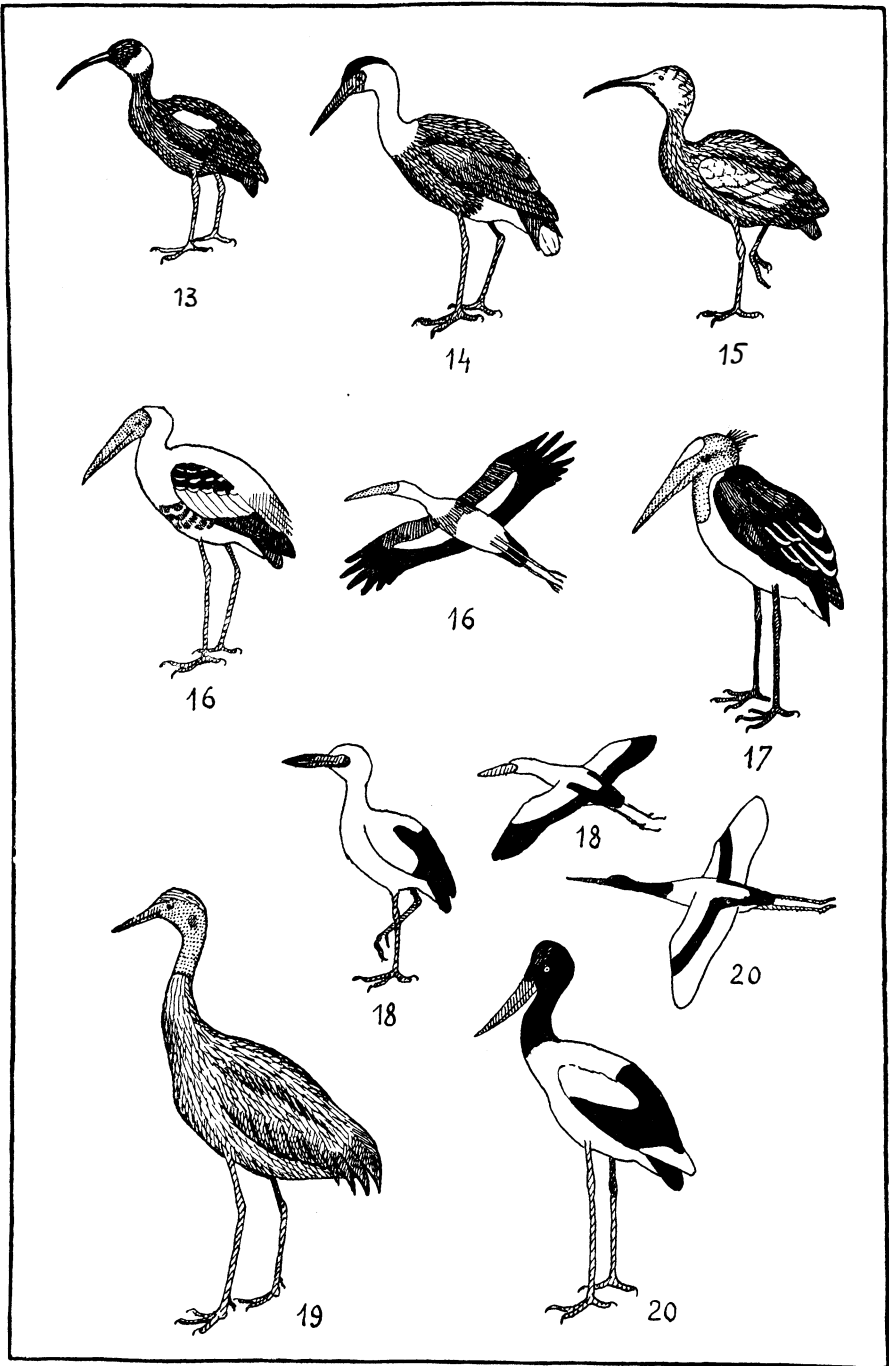
Le Jabiru (*Xenorhynchus asiaticus*) est une très grande Cigogne, mesurant debout environ 1 m. 30 (fig. 20). Ses pattes très hautes sont rouges et son bec qui paraît légèrement retroussé vers le haut est noir. L'œil, jaune de chrome, tranche sur le noir à reflets verts bleuâtres de la tête et du cou ; le reste du plumage est blanc avec les longues scapulaires et les couvertures alaires moyennes noires : au vol l'aile se montre donc blanche avec une large bande transversale noire aussi bien en dessus qu'en dessous. Particulier au sud de l'Indochine, vivant isolé ou par paire, on le voit souvent au repos dans une attitude singulière, paraissant assis sur ses longues pattes repliées et reposant horizontalement sur le sol.

Dans le nord on peut — rarement d'ailleurs — observer la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : rappelant par ses formes notre Cigogne blanche, elle est entièrement noire avec le bas de la poitrine et le ventre blanc ; le dessous de l'aile est foncé avec une petite zone axillaire blanche et le bec et les pattes sont rouges.

2° Les autres espèces ont la tête et le cou blancs :

La Cigogne évêque (*Ciconia episcopus*) (fig. 2 et 14) quelquefois appelée « Avocat » est, sauf au Tonkin, bien connue. Elle fréquente, par couple ou en petites bandes les rizières et les plaines humides. Un peu moins grande que notre Cigogne blanche, elle a la tête et le cou blancs avec une calotte noire ; le reste du corps et les ailes noirs, le ventre et les sous-caudales blancs, ces dernières allongées et dépassant la queue ; le dessous de l'aile est foncé et les pattes rouges.

Le Bec-ouvert (*Anastomus oscitans*) est une petite Cigogne d'un tiers moins grande que la précédente (fig. 18). Elle est blanche avec la queue, les rémiges et les longues scapulaires noires ; son bec, très fort à mandibule supérieure légèrement bombée, couleur de corne verdâtre, a ceci de particulier que les deux mandibules ne se joignant pas sur les deux tiers antérieurs, laissant entre elles



un vide qu'on peut quelquefois apercevoir à distance. Elle est d'habitat limité à la Cochinchine et au Cambodge.

Les Tantales, auxquels les règles inflexibles de la nomenclature ont malheureusement imposé le nom latin scientifique d'*Ibis*, sont des Cigognes très hautes sur pattes qui se reconnaissent facilement à leur face nue et jaune et à leur bec, également jaune à bout assez aminci et légèrement infléchi en bas, alors que chez les autres membres de la famille il est strictement droit. Deux espèces existent dans le sud de l'Indochine : on les voit en troupes plus ou moins considérables, explorer du bec les marécages, agitant de temps en temps l'eau par des secousses de la patte droite pour faire lever les proies qu'ils attrapent ensuite avec dextérité.

Le Tantale indien (*Ibis leucocephalus*) (fig. 16) avec une peau faciale jaune orangée et des pattes brunes ou même rouges, est blanc avec la queue noire ; l'aile est noire, écaillée de blanc en avant avec une large bande transversale blanche sur sa partie moyenne ; la poitrine présente un plastron foncé ; enfin les pennes les plus internes de l'aile sont rose vif et cette teinte, apparente même de loin, le fait souvent qualifier du nom erroné de « Flammant rose ».

Le Tantale blanc (*Ibis cinereus*), localisé à la Cochinchine et au Cambodge a également, d'après ce que j'ai constaté sur des oiseaux vivants, le bec et la peau faciale jaunes mais les pattes sont grises et le plumage entièrement blanc avec seulement la queue et les rémiges noires.

B) Les Marabouts (*Leptotilos*) se séparent des autres représentants de la famille par une tête et un cou totalement nus, jaune ou brun rougeâtre, revêtus seulement de quelques poils disséminés, ce qui leur donne l'aspect assez disgracieux et quelque peu ridicule bien connu de tous. Le bec jaunâtre, très robuste, forme un cône très allongé ; la taille est toujours très forte ; le dessus, les ailes et la queue sont noirs, le dessous blanc avec les sous-caudales longues décomposées et floconneuses utilisées souvent pour la parure.

Le Petit Marabout (*L. javanicus*) (fig. 17), le plus commun, habite toute l'Indochine. Il a l'avant du vertex recouvert d'une plaque osseuse d'un blanc jaunâtre, une touffe de poils foncés sur l'occiput, mais ne possède pas de collerette de plumes blanches au bas du cou ; ses pattes sont foncées ; enfin, au moment des noces, les longues plumes internes de l'aile sont largement frangées de blanc.

Le Grand Marabout (*L. dubius*), méridional et plus rare, est beaucoup plus grand, sa hauteur le cou étendu

atteignant 1 m. 40 approximativement. L'avant du vertex dépourvu de plaque osseuse est noirâtre; il n'y a pas de touffe de poils sur la nuque mais il existe à la base du cou une collerette blanche et la peau de l'avant du cou se dilate en une large poche rose; les pattes sont blanc grisâtre ou brun de corne pâle; enfin, en noces, il y a une large bande transversale grise sur l'aile. Ce Marabout se nourrit volontiers de charognes alors que le petit Marabout ne prend que des proies vivantes.

*
**

4° GRUES.

La Grue Antigone (*Grus antigone Sharpei*) (fig. 19) est bien connue dans toute la partie méridionale de l'Indochine à partir du Bas-Laos et du Sud-Annam. C'est un gracieux oiseau qui s'apprivoise facilement et que l'on trouve souvent tenu en domesticité dans les cours de pagodes, chassant les reptiles dont c'est un grand destructeur. Cette Grue de très grande taille — sa hauteur mesure environ 1 m. 50 — ne peut être méconnue car elle a la tête et la moitié supérieure du cou nus et rouge cramoisi, le reste du corps étant gris bleuâtre avec les rémiges noires. Elle ne diffère de la forme type de l'Inde que par ses teintes plus pâles, le rouge du cou descendant plus bas, l'absence de collier cervical blanc et ses tertiaires grises au lieu de blanches.

Deux autres espèces sont hôtes d'hiver au Tonkin mais l'une d'elles, la Grue cendrée orientale (*Grus grus Lilfordi*) (fig. 4) descend le long de la côte jusqu'au Centre-Annam. Plus petite que l'Antigone, elle est également grise avec le dessus de la tête et le devant du cou noir, une bande blanche sur les côtés de la tête derrière l'œil et une tache rouge sur l'arrière du vertex. Elle ne se distingue de la Grue d'Europe que par le ton un peu plus pâle du gris.

La Grue à cou noir (*Grus nigricollis*) à peu près de la taille de la précédente, n'émigre pas plus bas que le Tonkin. Elle est facilement reconnaissable à la teinte gris très pâle, presque blanc du plumage avec la tête, le haut du cou et les rémiges noires.

*
**

Enfin, en terminant, signalons que le Flammant rose (*Phœnicopterus ruber roseus*) de la famille des Phœnicoptéridés, aurait été plusieurs fois observé au bord du Grand Lac du Cambodge. Ni MM. Delacour et Jabouille,

ni moi-même ne l'y avons rencontré et ce ne peut être qu'une apparition tout à fait exceptionnelle. L'aspect de ce singulier oiseau qui mérite au premier chef le nom d'Echassier, est bien connu : un corps relativement petit mais perché sur des pattes démesurément longues avec des doigts palmés, un cou extraordinairement allongé, mince et sinueux, une tête petite, un bec fort mais court et curieusement coudé presque à angle droit en son milieu lui donne une silhouette que n'offre aucun autre oiseau.

Le plumage des Flammants roses vu d'un peu loin paraît blanc avec les pattes rouges et le bec rouge à bout noir, et leurs bandes au repos forment au-dessus des eaux peu profondes de longues lignes blanches. Ce n'est que quand ils s'envolent qu'apparaît le magnifique rouge des ailes bordées en arrière de noir.